

# **Réunion du Conseil Municipal**

## **Séance du vendredi 21 octobre 2011**

L'an deux mille onze et le vendredi neuf septembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

**Étaient présents** : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, Daniel GIOVANNACCI, Elie COUDERC, Bernard ROUQUETTE, Claire GINIER, Serge GOUT, Jean Paul MARTIN, Johan VALMALLE

**Procuration** :

**Absent excusé** :

**Mademoiselle VALAT Eliette a été nommée secrétaire de séance.**

## **ORDRE DU JOUR**

Lecture du compte-rendu du 09 septembre 2011 adopté à l'unanimité.

### **Décision Modificative du Budget de la Via Ferrata**

Suite à la prise en charge d'une des factures Franck Aeberhard, sur le budget Via Ferrata, et afin de payer l'indemnité de régisseur et le salaire du secrétaire, il convient de faire une DM pour équilibrer la dépense

<b>Dépenses fonctionnement</b>	<b>Recettes fonctionnement</b>
Compte 6218 : + 720 €	Compte 70632 : + 720 €
<b>Dépenses investissement</b>	<b>Recettes investissement</b>

Vote à l'unanimité.

### **Création d'une Zone d'Activité Différée (ZAD)**

Le conseil au vu des dernières informations, portant sur la validité limitée à 14 ans et non renouvelable d'une ZAD, le conseil décide de surseoir pour l'instant à la création d'une ZAD.

### **TLA**

Le conseil décide au vu de la décision du conseil du 9 septembre 2011 d'instaurer la TLA pour 2012 à un taux de 3% avec toutes les exonérations facultatives dans leur intégralité. Il est demandé de se renseigner sur les exonérations de droit et s'il existe des exonérations en fonction de leur revenu, voir une modulation.

### **Litige Ablatats**

Lecture de la lettre réponse envoyée au Sous-Préfet portant sur les demandes formulées par Me et M BOUTEILLER (Ablatats).

### **Litige Massevaques**

Nous n'avons toujours pas reçu de réponse écrite de M. BRUNO. Le conseil décide de les relancer. La position de la commune reste la même sans réponse écrite de M. BRUNO.

### **Eau de Baignade**

Le Maire se demandait s'il fallait ou pas changer le lieu de baignade. Le conseil municipal n'en voit pas la nécessité. De plus M. Daniel MEYNADIER se propose responsable de la surveillance de la qualité de l'eau demandé par le SIVOM Grand Site.

### **Questions diverses**

**Extension réseau EDF** : Le Maire expose le montant du devis du SDEE pour rattacher la maison de Monsieur et Madame Popiedonoscew au réseau électrique. Le montant étant de 715€. Le Conseil donne un avis favorable.

**Voirie :** M. Geuljans envisage des travaux afin de faciliter l'accès à sa propriété. Il dépose une demande de participation auprès de la commune pour la partie située sur la parcelle du domaine privé de la commune. Le premier devis pour les travaux de voirie de la partie traversant la parcelle communale s'élève à 1500€. En regard du handicap d'un des futurs résidents, le conseil considère que l'amélioration du chemin permettra l'installation permanente de nouveaux habitants sur la commune et en conséquence vote pour l'attribution d'une participation exceptionnelle de 750 €.

**Pages Jaunes :** les pages jaunes demandent 120 € pour recenser la mairie sur l'annuaire (pages jaunes). Refus du conseil.

**Guide Lozère :** Le conseil vote à l'unanimité de ne pas réclamer les sommes dues par « La Ruche », M. Ramos et le Camping concernant l'encart publicitaire dans le guide de la Lozère. De plus, pour 2012, la commune renouvelle la page dans ce guide. Mais il faudrait contacter le nouvel arrivant (spéléologue) ainsi que « la Ruche », M. Ramos et le Camping afin de connaître les intéressés pour un cadre publicitaire dans le guide.

**Ralentisseur :** Demande a été faite à Mr FAGES (DDT) afin d'effectuer des relevés de vitesses, dans la traversée de la commune.

**Emploi ménage :** Mlle VIDAL est payé d'habitude en chèque emploi service ou employé par un organisme. Il faudrait se renseigner sur les chèques emploi service, si ce n'est pas possible continuer comme d'habitude.

**Création Poste Ménage :** Création d'un poste de ménage comprenant 2h/mois de ménage pour le foyer et 2h/mois de ménage pour la mairie jusqu'au 30/12/2012. Des lettres seront adressées aux possibles intéressés.

**Clés Mairie :** Afin de faire le ménage dans la mairie, il faudrait faire un double de la clé de la mairie.

**Sécurité :** Le conseil décide d'acheter un triangle clignotant à mettre sur le tracteur comme le préconise le rapport de l'ACFI. En ce qui concerne une cuve à fioul, M. le Maire s'en est déjà chargé au niveau de la communauté de communes.

**Travaux voirie Ablatats :** Afin de mettre les grilles sur la route des Ablatats à 2 endroits distincts, le Maire propose 2 solutions : soit de commander des caniveaux tout faits pour (357,44 € HT pour chaque lieu) soit de tout faire en régie ce qui pourrait bloquer la route plus longtemps. Le conseil décide d'acheter des caniveaux tout fait mais pour un seul emplacement.

**Transport à la demande :** Un transport à la demande pourrait s'installer dans les environs. Afin de connaître le potentiel de clientèle, le transporteur demande de recenser les clients éventuels. 1/3 du tarif serait à la charge pour le client.

**CAE :** La candidature de Monsieur Acker Laurent n'a pas pu être retenue au vue de son non éligibilité au contrat CAE.

La séance est levée à 12h30.